

H. L.
MINISTÈRE du COMMERCE
et de
l'INDUSTRIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

19 bis, Bd. Delessert,
PARIS. (-16°)

MINISTÈRE du COMMERCE et de l'INDUSTRIE



62291/A

ARRÊTÉ de CESSION à TITRE GRATUIT

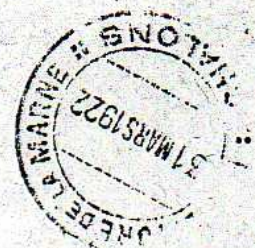
Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, chargé
de la LIQUIDATION des STOCKS :

VU les décrets des 16 Mai 1919, 24 Novembre
1921 et 8 Février 1922.

- A R R Ê T É : -

ARTICLE 1^{er}- Il est consenti à la commune de : ^{WARNEUVILLE}
(Marne)

la cession gratuite de : Deux canons lourds allemands à
prendre au service des munitions de REIMS



à titre de trophées de guerre.

ARTICLE II.- Les frais de manutention et de transport
sont à la charge du cessionnaire.

FAIT, à PARIS, le 30 Mars 1922.

Par délégation

Le Directeur du Cabinet.

Paul Doumer

Les canons Russes de Warmeriville



Les deux
pièces
d'artillerie
exposées aux
monument aux
Morts sont des
canons russes
de 8 pouces
(203mm)
Mle92,
récupérés par
l'Armée
allemande et
capturés le 26
SEP 1918, par
le 5^e Bataillon
du 4^e
Régiment de
Tirailleurs
Tunisiens de
la Division
Marocaine

*Situé dans
Warmeriville
près du
monument aux
morts*